

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44621204 ; 0680639525, Sites : <http://www.mmf-France.fr> ; <http://www.marchemondiale.org>.

SOMMAIRE

- 1 - Retraites : Appel de féministes à manifester le 24 juin
 - 2 - Réforme des retraites : un plus lourd tribut pour les femmes ! : Collectif confédéral femme-mixité de la Cgt
 - 3 - 3ème Marche Mondiale des Femmes 2010 : L'étape française : une belle réussite !
 - 4 - Loi sur les violences conjugales : rassemblement devant le Sénat le 22 - Argumentaire CNDF
 - 5 - Rencontre des Femmes et Peuples des Amériques contre la Militarisation
 - 6 - La démocratie d'opinion en question, l'égalité des sexes reste à conquérir - Genevière Fraysse
 - 7 - Prostitution : Allemagne, la flambée des trafics
 - 8 - Le corps n'est pas une marchandise - Communiqué la CLEF
 - 9 - Victoire pour une lesbienne agressée à Metz - Source CLF
 - 10 - A Montreuil, des suites à l'étape française de la Marche Mondiale des Femmes : pique-nique
 - 11 - Marche Mondiale des femmes 2010, après l'étape française, l'étape européenne !
 - 12 - Coffet Carole Roussopoulos
-

MOBILISATIONS

Pour défendre et améliorer nos retraites

Manifestation nationale 24 juin

14h Place de la République - Paris

1 - Retraites : Appel de féministes à manifester le 24 juin

La réforme des retraites, présentée mercredi par le gouvernement, se targue d'être une réforme juste, notamment en matière d'égalité femmes - hommes.

Rappelons la situation actuelle : les retraites des femmes sont inférieures de 38 % à celles des hommes et plus de la moitié des retraitées touchent une pension inférieure à 900€. Ce décalage prend racine dans les inégalités professionnelles nombreuses qui se cumulent au long de la carrière : orientation sexuée, précarité, temps partiels subis, différences de salaires, manque de mesures compensatoires suffisantes ou encore inégalités dans les niveaux de responsabilité... Pour répondre à cet écart et lutter contre le niveau de pension insuffisant des femmes, le gouvernement prévoit la prise en compte des indemnités journalières du congé maternité dans le calcul de la retraite. Mesure compensatoire juste mais qui ne concerne -en moyenne- que 16 ou 32 semaines... sur plus de 2000 semaines d'activité au total. Si le gouvernement affirme que cette mesure va permettre de rattraper le retard abyssal en matière d'égalité femmes - hommes, c'est soit qu'il refuse de voir la réalité en face, soit qu'il essaye de détourner l'attention.

Les propositions du gouvernement représentent un pas en arrière pour les femmes.

Celles-ci sont en effet aujourd'hui nombreuses (30 % des salariées) à liquider leurs droits à la retraite à 65 ans, faute de n'avoir pu rassembler avant le nombre de trimestres nécessaires pour

toucher une pension à taux plein. Les hommes, moins touchés par les carrières en dents de scie, sont 5 % dans ce cas. Or, le taux d'emploi des femmes de plus de 60 ans est très faible (4,3 %). Elles sont donc nombreuses avant 65 ans à connaître une situation de chômage ou de précarité. En reculant l'âge légal de 60 à 62 ans et l'âge de départ à taux plein de 65 à 67 ans, le gouvernement choisit donc d'allonger cette période de précarité et s'en prend ainsi directement au niveau des pensions et aux conditions de vie des femmes.

La suppression du dispositif autorisant un départ anticipé pour les salariés fonctionnaires qui attestent de 15 ans de services et sont parents de 3 enfants touche également de plein fouet les femmes. Cette disposition garantit en effet à des milliers de femmes une retraite à taux plein malgré une carrière interrompue par les congés maternités ou parentaux.

Nous alertons le gouvernement : les mêmes causes vont produire les mêmes effets. La réforme qu'il propose s'inscrit dans la suite de celles de 1993 et 2003, qui ont eu comme conséquence non seulement une baisse générale du niveau des pensions mais également un accroissement des inégalités entre les femmes et les hommes.

Si l'objectif d'une réforme des retraites est de garantir à toutes et à tous un niveau de retraite décent et d'oeuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le gouvernement a choisi la mauvaise voie. Il est encore temps d'en changer et de prendre des mesures fortes pour à la fois faire de l'égalité professionnelle un horizon proche et revaloriser immédiatement les pensions des retraitées. C'est pour cette raison que nous serons présentes dans la rue le 24 juin prochain.

Signataires :

Premiers signataires : Les militantes et militants d'Osez le féminisme ; Monique Dental, animatrice du Réseau Féministe « Ruptures » ; Carine Favier, présidente du Mouvement Français pour le Planning Familial ; Nelly Martin, Marche Mondiale des Femmes ; Annie Sugier, Ligue du Droit International des Femmes ; Maya Surduts, Collectif National Droits des Femmes ; Annick Coupé, Union syndicale Solidaires ; Maryse Dumas, Confédération Générale du Travail ; Bernadette Groison, Secrétaire Générale de la FSU ; Mélin, Secrétaire Générale de l'UNEF ; Clara Paul-Zamour, Secrétaire Générale de l'Union Nationale Lycéenne ; Martine Billard, Députée, Parti de Gauche ; Marie-George Buffet, Parti Communiste Français ; Danielle Bousquet, Députée PS des Côtes-d'Armor et Vice-présidente de l'Assemblée nationale ; Cécile Duflot, Secrétaire nationale des Verts ; Anne Leclerc, direction du NPA ; Marie-Pierre Toubhans, Porte-parole de Gauche Unitaire ; Delphine Beauvois, commission féminisme du Parti de Gauche ; Nicole Borvo, Sénatrice, Parti Communiste Français ; Delphine Bouenel, Responsable des jeunes de Gauche Unitaire ; Charlotte Brun, Secrétaire nationale du Parti socialiste ; Laurianne Deniaud, présidente du Mouvement des Jeunes Socialistes ; Jocelyne Le Boulicaut, vice-présidente de l'Observatoire du genre du parti Verts Européen ; Ghyslaine Richard, membre de la direction confédérale de la CGT, responsable femmes-mixité ; Pascale Le Néouannic, conseillère régionale d'Ile de France, Parti de Gauche ; Gaëlle Lenfant, Secrétaire nationale du Parti socialiste aux droits des femmes; Michèle Loup, membre du bureau de la commission féminisme des Verts, ancienne responsable syndicale ; Catarina Versos, La Mutuelle des Etudiants ; Monique Vezinet, présidente de l'Union des familles laïques ; Dominique Voynet, sénatrice-maire de Montreuil, Les Verts ; Arlette Zilberg, responsable de la commission féminisme des Verts...

2 - Réforme des retraites : un plus lourd tribut pour les femmes ! : Collectif confédéral femme-mixité de la Cgt

Le gouvernement ne cesse d'affirmer sa volonté de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe permanent de sa politique. Sa réforme des retraites démontre un grand écart entre les intentions affichées et les actes.

Pour la CGT, les mesures affichées au nom de l'équité et de la justice aggravent les inégalités existantes. Avec cette réforme, l'âge légal de la retraite passe de 60 à 62 ans, le droit à la retraite à taux plein sans décôte de 65 à 67 ans.

En 2007 seulement 44 % des femmes ont une retraite complète contre 86 % des hommes. L'allongement de durée de cotisations, programmé en 2003, aggrave ces écarts. Il pénalise toutes celles et ceux qui ont eu des carrières discontinues, des précarités ou des aléas de la vie. Il s'agit principalement des femmes qui assument l'essentiel des charges domestiques et familiales.

Aujourd'hui, les femmes partent plus tard que les hommes pour éviter notamment la pénalité de la décote. Le fait de repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles !

Le gouvernement prétend « *appliquer le principe d'une augmentation de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie* ». C'est lourd de danger pour les femmes à l'avenir, car si l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, leur espérance de vie « en bonne santé » est quasiment identique (à 60 ans : six mois d'écart) .

Le montant moyen des pensions des femmes représente 67 % de celui des hommes. Dans ces conditions, prétendre « *améliorer la retraite des femmes* » par la seule prise en compte des indemnités du congé maternité est une imposture.

Annoncer des sanctions qui existent déjà dans la loi et ne sont pas appliquées est une autre imposture. La loi de 2006 ne prévoit-elle pas la suppression des écarts de rémunérations au plus tard le 31 décembre 2010 ?

Le gouvernement prétend prendre en compte l'usure des salariés, mais il refuse de l'aborder de façon collective et de reconnaître la pénibilité de certaines professions ou conditions de travail, et il vient même de la supprimer, comme pour les infirmières. Or, la pénibilité se conjugue aussi au féminin : troubles musculo-squelettiques, flexibilité et précarité du travail, horaires décalés, horaires morcelés avec grande amplitude de la journée de travail, notamment dans le nettoyage, l'aide à la personne, le commerce.....

Une fois encore, le gouvernement débloque de nouvelles aides aux entreprises pour l'embauche des seniors, aides qui ont déjà fait la preuve de leur totale inefficacité ! En revanche, il laisse de côté la question du développement de l'emploi des jeunes et des femmes qui serait pourtant un puissant levier de ressources pour le financement des retraites.

Le durcissement des conditions de départ à la retraite et l'augmentation des cotisations pour les fonctionnaires vont creuser les inégalités dans un secteur où les femmes sont particulièrement nombreuses et, pour 33 % d'entre elles, à temps partiel. En maintenant, les fonctionnaires, plus longtemps au travail, les jeunes, auront encore plus de mal à entrer dans la Fonction publique.

Le gouvernement dit « *renforcer la compréhension par les Français des règles de la retraite* ». Pour ce qui est des femmes : elles ont compris, merci !

Et elles seront nombreuses dans les actions pour combattre la réforme, dès le 24 juin.

18 Juin 2010

3 - 3ème Marche Mondiale des Femmes 2010 : L'étape française : une belle réussite !

Nous étions plus de 800 femmes (et quelques hommes) présentes au Forum "Femmes en Marche, Femmes en luttés" à la Mairie de Montreuil (600 dossiers sont partis le 1er jour !) ; près de 5000 à la manifestation, avec un cortège soudé, dynamique et coloré, suivi d'un Concert-Banquet féministe chaleureux avec des artistes exclusivement féminines aux styles très différents.

Qualité des intervenantes, richesses de débats bien trop courts, respirations artistiques bienvenues, nourriture appréciée, une belle salle pour nous accueillir..., vous aviez l'air vraiment contentes !

Ce que voulaient les organisatrices de la Marche Mondiale France, c'était offrir aux associations et organisations un moment de rencontres, d'échanges, de partage ; faire le point, aborder les débats du moment, mieux cerner nos contradictions, esquisser les futurs combats communs, réunir les générations.

Nous espérons avoir réussi ce programme et que ces deux belles journées aient donné l'envie de continuer à se battre, ensemble, pour les droits des femmes et pour qu'enfin notre société mette fin aux inégalités et aux violences.

Nous organiserons une réunion large à la rentrée qui nous permettra de faire un bilan collectif de Paris et d'Istanbul.

Comme promis, les participant-es recevront les Actes du Forum. Si vous avez des photos ou des vidéos, merci de nous les envoyer, nous voudrions aussi faire un CD

Merci à toutes et à tous

La lutte pour les droits des femmes continue, a bientôt donc !

Le secrétariat d'organisation de la MMF 2010

TEXTES

4 - Loi sur les violences conjugales : rassemblement devant le Sénat le 22 juin (nous présentons nos excuses pour ce retard dans l'information)- Argumentaire Cndf

Le 25 février dernier l'Assemblée nationale adoptait en 1^{ère} lecture une proposition de loi « renforçant la protection des victimes et la prévention et la répression des violences faites aux femmes ». Cette proposition de loi, bien que ne reprenant pas la totalité des mesures de la loi-cadre du Cndf, représentait cependant une avancée certaine dans la législation pour les femmes victimes de violences. Il avait déjà été nécessaire de se mobiliser pour que cette loi soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

Le travail parlementaire se poursuivant, cette proposition de loi, après des auditions de diverses actrices et acteurs, est passée à la commission des lois du Sénat le 17 juin. Ce qui en est ressorti est inquiétant car c'est ce texte qui va être proposé au vote et à la discussion Voici le détail de nos inquiétudes :

- Le titre de la loi change : on ne parle plus de « violences faites aux femmes » mais de « violences au sein du couple ou commises spécifiquement contre les femmes ». Quand on s'exprime de cette façon, c'est pour dire que des hommes aussi sont battus (dans quelle proportion ?) et donc nier dans quelle société de domination masculine nous évoluons.

- Une association ne pourrait plus saisir, avec l'accord de la victime, le JAF pour la délivrance de l'ordonnance de protection. C'est le Ministère public qui pourrait le faire. Surtout que les féministes ne s'en mêlent pas.....

- Les auditions pour l'obtention de l'ordonnance de protection ne se feraient pas automatiquement séparément comme le préconise l'Assemblée mais « peuvent avoir lieu séparément ». Mauvaise pioche quand on connaît le phénomène d'emprise.

- A l'Assemblée : « L'ordonnance de protection atteste des violences subies par la partie demanderesse ». Au Sénat « l'ordonnance de protection est délivrée par le JAF, s'il estime, au vu des éléments produits devant lui et contradictoirement débattus, qu'il existe des raisons sérieuses de soupçonner la commission des faits de violences allégués et le danger auquel la victime est exposée. » Comme tout cela est soigneusement soupçonneux quant aux dires de la victime... On va débattre contradictoirement de gnon et d'humiliations. Pour une procédure de protection d'urgence !

- Dans le texte de l'Assemblée, la victime peut choisir une « personne morale » habilitée chargée d'assurer son accompagnement pendant la durée de l'ordonnance de protection . Au Sénat, c'est le juge qui présente une liste. Surtout que les féministes ne s'en mêlent pas... RE !

- Le Sénat supprime la définition de l'autorité parentale et de l'intérêt de l'enfant. Pourquoi ?

- Le texte de l'Assemblée stipulait : « L'exercice du droit de visite et d'hébergement peut être refusé à l'autre parent pour des motifs graves ». Le Sénat supprime cet alinéa. Lien parental à tout prix même si graves violences...

- Dans la même veine, le droit de visite peut être, si nécessaire, très encadré à l'Assemblée, il est beaucoup plus lâche au Sénat.

- Un article dans le texte de l'Assemblée permettait à l'un des parents de saisir le juge pour « refus de consentement de l'autre parent à l'accomplissement de soins médico psychologiques sur la personne de l'enfant ». Il est supprimé par le Sénat....

- A l'Assemblée la médiation pénale était interdite si la femme victime de violences conjugales avait saisi le Jaf pour bénéficier d'une ordonnance de protection ou si elle avait été victime de violences conjugales sans demander une ordonnance de protection . Cette deuxième interdiction disparaît avec le Sénat. Le « naturel de la médiation pénale » revient au galop !

- L'article sur la violence psychologique est profondément transformé : l'Assemblée dit « Le fait de soumettre son conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin ou un ancien conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin à des agissements ou des paroles répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie susceptible d'entraîner une altération de sa santé physique ou mentale est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. »

Le Sénat dit « Le fait de harceler son conjoint, son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou son concubin par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours et de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours »

Ce qui change ? Le Sénat parle de « harceler son conjoint (...) par des agissements répétés » . Oui, mais les paroles sautent. Donc les violences psychologiques par la bande ?

L'Assemblée parle de « susceptible d'entraîner une altération de sa santé », le Sénat parle de « se traduisant par une altération..... », on attend que la dégradation soit avérée.....

La lourdeur de la peine dépend au Sénat de l'incapacité totale de travail

- Sur le mariage forcé l'Assemblée précise : « que la contrainte exercée soit physique ou psychologique », le Sénat retire cette précision.

- Sur le rapatriement en France après un mariage forcé : le Sénat est beaucoup moins comminatoire que l'Assemblée, le terme « plus brefs délais » pour le rapatriement par exemple disparaît.

- L'Assemblée donnait enfin une définition du harcèlement sexuel autre que « le fait de harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle ». (article 222-33 du Code pénal) en adoptant enfin conformément à la Directive européenne : « Tout agissement à connotation sexuelle subi par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant constitue un agissement de harcèlement sexuel . Le Sénat supprime, no comment.....

- En outre, dans le texte du Sénat, à chaque fois que l'Assemblée dit « violences faites aux femmes », le Sénat corrige : " les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple ». Pas pareil sur la compréhension de la domination masculine.

5 - Rencontre des Femmes et Peuples des Amériques contre la Militarisation

Colombie, 16 au 23 Août 2010. Cette initiative avait comme point de départ l'action convoquée par le Mouvement Social des Femmes contre la Guerre et pour la Paix, de Colombie et la Marche Mondiale des Femmes. Elle a gagné le soutien de nombreuses associations de femmes et de plusieurs mouvements mixtes, qui sont maintenant parties prenantes de son organisation.

“Que les armes se taisent pour que les femmes et les peuples puissent parler en défense de la vie et la souveraineté”

La militarisation des territoires a entraîné la perte de la souveraineté, de l'autonomie et de l'autodétermination des peuples, devenant une menace pour le continent. Le projet meurtrier se répand à travers l'occupation militaire du territoire, grâce aux bases militaires des États Unis en Colombie et le continent, comme instrument d'intervention militaire pour le contrôle politique, économique et social. Historiquement, les bases militaires ont servi à envahir de territoires stratégiques, à cause de leur emplacement géopolitique et la richesse naturelle qui caractérise souvent les villages millénaires, afro-descendants et paysans. Ces bases militaires suscitent aussi la prostitution, à travers la régulation de maisons closes officielles qui servent à « amuser » les soldats, mais que pour les femmes représentent l'esclavagisme sexuel et d'autres types de violence, comme le féminicide.

C'est nous qui continuons à subir les ravages de la guerre dans le social, politique, psychologique, physique, économique et culturel ; notre corps est considéré un butin de guerre ; nous sommes traitées comme des objets et asservies par le système. De la même manière, la guerre a intensifié la violence, la discrimination, l'exploitation, la pauvreté et l'inégalité, ayant des effets pervers sur les femmes et les peuples, tels que le déplacement forcé, le confinement, la migration, les disparitions, le recrutement forcé, les viols sexuels et le féminicide, en plus de la responsabilité du soutien familial face à un État qui ne garantit guère les droits fondamentaux des personnes et des peuples; tout au contraire, il remet de gros budgets à des projets militaristes en faveur des compagnies transnationales.

La parole, l'organisation, la résistance, la lutte et la mobilisation forment l'esprit des processus qui composent nos organisations, qui nous rassemble et nous mènent à lever nos voix pour faire connaître la situation critique du conflit armé et social que nous, les peuples des Amériques et tout particulièrement la Colombie, subissons aujourd'hui, au détriment de nos corps, nos territoires, notre autonomie et la souveraineté des femmes et des peuples. Pour rendre visibles les nombreux effets de la guerre dans la vie des femmes et de nos peuples, on a décidé de joindre nos résistances face à la guerre et la militarisation, ainsi que pour continuer à construire des propositions de paix collectives et unitaires pour notre continent.

Vous êtes invité à la Rencontre des femmes et peuples des Amériques contre la militarisation, du 16 au 23 août 2010, en Colombie.

On lance l'appel aux femmes, aux organisations de femmes, de paysannes, d'indigènes, d'afro-descendantes, d'académiciennes, d'ouvrières, d'étudiantes, ecclésiastes, populaires, sociales, politiques, à toutes les organisations sociales de nos pays et des peuples du monde, pour participer à cette Grande Rencontre, pour nous mobiliser pour la vie, l'autonomie, la souveraineté de nos corps et nos territoires.

On lance l'appel aux réseaux continentaux et mondiaux qui luttent pour la dignité et la vie, pour que nous continuions à tramer ensemble les alternatives, à partir des progrès faits dans les rencontres hémisphériques précédentes contre les bases militaires, célébrées sur le continent contre la militarisation ; pour continuer le renforcement unitaire de cette initiative et des propositions existantes, qui nous orientent vers la construction d'un monde plus équilibré et juste.

On lance l'appel à nos collègues, pour participer et se solidariser avec notre lutte commune pour la résolution politique négociée du conflit social et armé que subit notre pays, ainsi que pour lever ensemble nos voix contre les bases militaires des États-Unis en Colombie et en notre Amérique.

Vous êtes invité à la Rencontre des femmes et des peuples des Amériques contre la militarisation, du 16 au 23 Août 2010, en Colombie. Rencontre qui sera constitué de trois moments :

Premier moment : Action humanitaire de solidarité et résistance avec les régions colombiennes (16 -20 Août).

Deuxième moment : Forum de débats (21 et 22 Août).

Troisième moment : Vigile pour la Vie. (23 Août).

Pour plus d'information ou pour confirmer votre participation, contactez : Mouvement Social des Femmes contre la Guerre et pour la Paix, courriel : movimientosocialdemujeres@gmail.com / téléphone fixe : +57 7 646 88 69, mobile +57 310 320 39 69, Colombie. Marche Mondiale des Femmes, courriel : americas@marchemondiale.org / téléphone de contact au Brésil: +55 11 3032 - 3243. Organisation Féminine Populaire, courriel femenina@colnodo.apc.org/ téléphone fixe +57 7 646 79 63, mobile +57 3105776921, Colombie

6 - La démocratie d'opinion en question, l'égalité des sexes reste à conquérir - Genevière Fraysse - Le Monde 18 juin 2000

Dilemme de la démocratie aujourd'hui, celui du dire et du faire, ironique décalage avec la pensée marxiste, plutôt attentive au rapport entre théorie et pratique. Dilemme parce que le lien entre dire et faire, entre faire et dire, est largement escamoté dans le discours politique.

Quand dire, c'est faire : le care, soin, souci, sollicitude, dit le projet d'une société solidaire, dit le commun des êtres humains plutôt que leur solitude d'atomes sociaux. Dire ce lien renouvellerait le paradigme social ; énoncé magique où un dire produirait une réalité nouvelle. Or, justement, dire ce n'est pas faire. Car le faire ne ressemble pas au dire. Qui pratique le soin des vulnérables ? Une population elle-même vulnérable.

Car faire le soin est la tâche des femmes : 97 % des salarié-es du "service à la personne" par exemple ; temps partiel, pauvreté à l'horizon, retraite hypothétique pour beaucoup. Le faire du soin, indissociable de l'activité de service, n'a rien d'un rêve politique. Faire le soin indique le gisement d'emplois propice aux solutions économiques ; ce qui n'empêche nullement de réduire le nombre des infirmières. Le service domestique de jadis s'est transformé en "service à la personne". Et vous avez dit subversif ?

Sous-emploi des femmes, ai-je dit ; et retour en arrière assuré pour leur émancipation... L'autonomie des femmes est encore une conquête à venir, bien plus qu'un moment libéral à dépasser ! La critique de l'individualisme libéral oublie que l'autonomie socio-économique des femmes est loin d'être une évidence, que la dépendance l'emporte encore souvent sur l'indépendance, que le lien est aussi un piège. Dire la vertu du soin cache le vice de la division sexuée du travail subalterne... Entre dire et faire : un abîme. Dire n'est pas faire ; et le faire prosaïque interroge le dire.

Invertissons la formule : quand faire, c'est dire. Faire le geste individuel du foulard ou du voile intégral. Cela dit quoi ? Rien, juste un bout de tissu, quelques cas isolés, disent mes amis. On invoque la liberté individuelle, l'autonomie du sujet, le consentement. Aucun lien social apparent, contrairement à l'exemple précédent ; uniquement, dit-on, du choix personnel ; autarcique ? Le consentement serait une affaire entre soi et soi. Mais faire, c'est dire, c'est dire à d'autres, aux autres. C'est un dire politique.

L'important n'est pas qu'une femme voilée soit reconnue comme sujet (aucun doute là-dessus, pour ma part), c'est que ce geste soit lu comme un énoncé politique (ce que personne ne souhaite vraiment). Énoncé politique valorisé, ou au contraire contestable, c'est selon. Et il n'est nul besoin de parler religion, laïcité, identité, diversité...

Ici, faire, c'est dire. Refusons le déni du politique, le rejet de l'importance du port du voile. Car en matière de féminisme, c'est courant, c'est même un argument clé de la domination masculine :

prenez votre chemin, il n'y a rien à voir ; que du futile, du privé, de l'anecdotique. Alors, que dit le voile du corps entier ? Il dit la société divisée en classes d'immigration, en sexes de pouvoir, en corps marchandises ; il dit, par l'invisible, le trop visible des inégalités. Mais, soulignons-le, dit le politique avec les instruments de la domination masculine.

Alors, porter le voile intégral serait une forme d'émancipation ? Mais dans quelle dialectique dominante ? Oui, faire, c'est dire : mais pour quelle histoire à venir, quel projet d'égalité des sexes ? Il y a de quoi douter.

Résumons : quand dire c'est faire me rappelle qu'il faut voir les sexes à l'oeuvre dans le dire des politiques. Quand faire c'est dire m'explique que les sexes font de la politique. La politique est sexuée et le sexe est politique. On toucherait ainsi à l'essentiel du slogan féministe : "Le privé est politique", le personnel est politique.

Oui, le quotidien domestique, la garde des enfants et l'activité économique de chacun sont du politique. L'intime même est traversé de politique. Car est politique ce qui cache la division sexuée du monde tout autant que ce qui l'exhibe dans sa caricature (le voile intégral rejoint là les "bimbos" de la télévision italienne). Est politique ce qui masque les rouages de la domination masculine.

Servir, consentir : ces mots du vocabulaire, très souvent au féminin, disent depuis toujours le lien entre les êtres. Mais quel lien ? Celui de la symétrie qui promet l'égalité, ou celui du déséquilibre que cimentent les inégalités ? Or ce qui manque, ce n'est pas le lien, c'est l'échange, le rapport... et le conflit ; pour résister au morcellement des mots et des images...

Dire, c'est faire, et on n'y voit rien ; faire c'est dire et il faut vraiment voir. Ou bien penser et agir ; vous avez dit théorie et pratique ? Cela me convient mieux.

7 - Prostitution : Allemagne, la flambée des trafics

Un rapport de police rendu public le 25 mai 2010 signale un accroissement inexorable des trafics d'êtres humains, en majorité, des femmes et des filles en Allemagne qui a dépenalisé le proxénétisme en 2002. Sur les cinq dernières années, la police déplore une augmentation de 70 % des cas recensés : un véritable afflux de « chair à bordel », raflée principalement en Europe centrale et sur le continent africain.

À l'origine, la loi de 2002 déréglementant le système prostitutionnel visait à garantir aux personnes prostituées des « conditions de travail » sécurisées, plus d'autonomie face à leurs «employeurs» (les proxénètes) et de garanties vis-à-vis de leurs «consommateurs» (les «clients» prostitueurs). Il s'agissait également de lutter contre le «stigmatisme» infamant qui pèse sur elles, en affirmant que se prostituer est un travail comme un autre.

Mais les bilans de cette politique, dont ce récent rapport de police, concluent à son échec sur tous les plans. L'explosion du trafic des êtres humains signale assez combien le crime organisé est comme un poisson dans l'eau sur le sol germanique. Les personnes prostituées en situation illégale n'ont aucun secours à espérer des dispositions « protectrices » de la loi de 2002.

Quant aux personnes prostituées en situation régulière, elles n'en tirent pas plus d'avantages : elles évitent comme la peste de s'enregistrer en bonne et dûe forme auprès des autorités. En effet, le fameux «stigmatisme» n'a pas reculé d'un pouce, alors que le mépris pour les personnes prostituées atteint, lui, de nouveaux records : à la faveur de la «crise économique», les patrons de bordels ont inauguré des formules de type buffet à volonté, permettant aux «clients» prostitueurs de consommer autant de femmes qu'ils en étaient capables

Comme le remarque avec justesse Amanda Kloer, de l'organisation « End Human Trafficking », ce terrible saut quantitatif n'est sans doute pas seulement imputable à la législation allemande, si favorable aux proxénètes. Sans doute, et c'est heureux, la police repère de mieux en mieux les victimes de trafics. Mais, écrit-elle, nous commençons à voir se dessiner un motif composé de trafics d'êtres humains, de violence et d'exploitation à l'encontre des femmes, dans les pays qui

ont légalisé le système prostitutionnel. Citant les échecs des expériences australiennes, néerlandaises et à présent, allemandes, elle espère que ces constats seront suffisants pour donner un sérieux coup d'arrêt à ceux qui prétendent que la légalisation est la solution pour réduire les trafics et la violence dans cette industrie.

8 - Le corps n'est pas une marchandise - Communiqué la CLEF

La CLEF réaffirme sa position abolitionniste et s'associe aux nombreux mouvements de mobilisation dans le monde pour protester contre la collusion entre sport, argent et prostitution qui se banalise autour des événements sportifs mondiaux.

En 2006, à l'occasion de la coupe du monde de football en Allemagne, la mobilisation avait été forte à l'appel de la Coalition contre la traite des femmes (CATW) et Femmes Solidaires. *(et beaucoup de la MMF, non ? Note de la rédaction)*. Responsables politiques et personnalités sportives s'étaient engagés contre la prostitution. Qu'en est-il quatre ans plus tard pour la coupe du monde de football en Afrique du Sud Le 1er mars 2010, lors d'une conférence de presse, le Secrétaire Général de la FIFA, Jérôme Valcke, déclarait : « la prostitution arrivera. On ne peut rien y faire ». Avec 4 millions de places à vendre, 500 000 touristes sportifs attendus, et 1 milliard de préservatifs commandés par le gouvernement sud-africain, combien de personnes prostituées sont attendues ? Des milliers certainement, des dizaines de milliers peut-être, en provenance du monde entier mais aussi des quartiers et villages d'Afrique du Sud souffrant d'une extrême pauvreté.

La prostitution est une violence qui frappe les femmes de plein fouet. Ce n'est pas une fatalité, mais un fléau qu'il faut combattre. La coupe du monde de football doit rester une fête sportive et ne doit pas être synonyme de drame humain.

Contact : 06 77 02 71 26 - Olga Trostiansky, Présidente

9 - Victoire pour une lesbienne agressée à Metz - Source CLF

Le caractère homophobe des faits survenus en août à Metz a été reconnu par la justice, qui condamne l'agresseur à cinq mois de prison ferme...

Isabelle Charissous n'en revient pas de la décision rendue, lundi après midi, par le tribunal correctionnel de Metz. « A ma mère, ma p'tite femm', mes amis, et tous ceux qui m'ont soutenue, je pense que là, on tient notre victoire, notre fierté, et j'espère que cette décision fera grave jurisprudence! »

Injures de nature sexuelle et propos lesbophobes : L'agresseur d'Isabelle a été condamné à cinq mois de prison ferme. Le tribunal est allé au-delà des réquisitions du parquet, qui étaient de trois mois.. Les magistrats ont également reconnu le caractère homophobe de l'agression survenue le 3 août 2009, vers 20h, dans la principale artère piétonne de Metz. Isabelle Charissous, 30 ans, gestionnaire en ressources humaines, se promenait avec deux amies, rue Serpenoise, quand elle a entendu une voix d'homme qui disait : « C'est quoi ça, des lesbiennes ? C'est pas normal... »

Isabelle s'est retournée, a demandé aux trois jeunes garçons qui se trouvaient derrière de les laisser tranquille. Pour toute réponse, la jeune femme a été vertement rabrouée. Des injures de nature sexuelle ont succédé à des propos lesbophobes. Les mots orduriers ont fusé. Isabelle ne s'est pas démontée. Ses deux amies l'ont pourtant prise par le bras, lui demandant « de laisser tomber ». Mais Isabelle a exigé des excuses. Puis tout s'est déroulé très vite.

Frappée à la nuque «comme au football» : Le plus vindicatif des trois hommes, 22 ans, a empoigné la jeune femme. « Il m'a mise à terre. J'avais à peine touché le sol qu'il a pris son élan et, d'un violent coup de pied, il a tapé sur ma nuque. Comme au football pour un dégagement... » La jeune femme est tombée dans les pommes. Une bonne dizaine de passants se trouvaient dans la rue, à quelques mètres. Personne n'est intervenu. Les trois agresseurs sont repartis sans être inquiétés, laissant Isabelle inconsciente sur le pavé, ses amies affolées à ses côtés.

Isabelle Charissous n'a retrouvé ses esprits qu'une fois à l'hôpital. L'agression a provoqué un vif émoi dans la population LGBT lorraine. Une marche de soutien a rassemblé 200 personnes, le 8 août, dans les rues de Metz

La plainte déposée par la jeune femme et la description qu'elle a faite de son agresseur ont permis à la police de retrouver le jeune homme et de le traduire en correctionnelle. Isabelle a obtenu des dommages et intérêts pour préjudices moral, physique, financier. L'association LGBT de la ville, Couleurs Gaies, a également été reconnue dans sa constitution de partie civile.

COLLOQUES, REUNIONS, MEETING, SORTIES MILITANTES...

10 - A Montreuil, des suites à l'étape française de la Marche Mondiale des Femmes : pique-nique

Nous avons marché, débattu, argumenté, fait le constat des difficultés des femmes de faire apparaître la situation réelle des femmes et le manque d'accès aux droits humains !

- Aujourd'hui 22 juin, le Sénat doit voter pour la loi de protection des femmes victimes de violences - une manifestation est prévue devant le Sénat.

- Jeudi 24 juin, les femmes seront dans la rue pour refuser la réforme des retraites qui va les pénaliser encore plus. Un collectif d'associations, appuyé par les associations et collectifs féministes, conteste la circulaire du 1^{er} ministre sur la réglementation des associations

Bien des luttes collectives sont encore nécessaires

A Montreuil, nous étions nombreuses... à avoir envie de poursuivre les relations et le partage des idées, venez et invitez vos amies à : un grand pique-nique festif et militant, mardi 6 juillet à partir de midi au parc Montreuil à Montreuil ; (Bus 122 - rendez-vous au petit jardin des enfants près de l'entrée)

Roselyne Rollier - Maison des femmes de Montreuil - 06 63 62 50 01

11 - Marche Mondiale des femmes 2010, après l'étape française, l'étape européenne !

La Rencontre Féministe Européenne de la Marche Mondiale des Femmes (Forum et Manifestation) se tiendra le 30 juin à Istanbul en Turquie. Elle est ouverte à toutes les femmes intéressées à trouver des réponses et des alternatives aux sociétés patriarcales, capitalistes et racistes, et intéressées à combattre les violences envers les femmes et la pauvreté.

Les frais d'inscription sont de 10 euros (5 euros pour chômeuses, étudiantes), à payer à l'entrée.

En s'inscrivant pour l'événement, nous vous permettez de prévoir l'infrastructure nécessaire.

S.v.p, contactez votre Coordination Nationale de la Marche mondiale des femmes pour les informer que vous participez (marchfem@rezisti.org).

Sur le site (<http://europe.marchemondiale.ch>), il y a une liste d'hôtels qui offrent des prix spéciaux pour les participantes à la Rencontre Féministe Européenne de la MMF. Indiquez sur la fiche si vous avez besoin d'hébergement solidaire. Il y a qu'un nombre limité de places et nous allons vous contacter.

Pour s'inscrire : Nom de famille ; Prénom ; Adresse ; Lieu ; Code postal ; Pays ; No. de téléphone ; E-mail ; Besoins particuliers (handicap, autre...) ; Langues parlées ; Langue maternelle ; Nom de votre association ;

Participation à l'action sur le bateau (29 Juin) : Oui Non

Participation à la réunion informelle de la MMF (29 Juin) : Oui Non

Préférences ateliers (indiquer le 1er, 2e et 3e choix) (note: en fonction du nombre d'inscription nous ne pouvons pas garantir que tous les ateliers auront lieu) : - Violence envers les femmes - Paix et démilitarisation - Services publics/Biens communs - Travail des femmes - Médias- Femmes dans

les mouvements syndicaux et organisations professionnelles - Femmes en résistance - LGBTI / Hétéronormativité - Education sexuelle dans les écoles - Droit des peuples à l'autodétermination Femmes, fondamentalismes et nationalismes - Droit à l'avortement

J'ai besoin d'hébergement solidaire : Oui Non

Date d'arrivée ; Date de départ :

PROGRAMME :

29 juin 2010 : Réception de la caravane des balkans (Gezi Park)

12h00 - Arrivée de la caravane et événement médiatique ; Action Bateau sur le Bosphorus

15:00 à la passerelle (lieu à annoncer)

Rencontre informelle des activistes MMF de l'Europe (Mechanical Engineers' Chamber's, Makina)

18h00 - Réunion réseau : MMF Grèce, Turquie et Chypre - Les femmes de Grèce, Turquie et Chypre discuteront des propositions pour des revendications communes comme la réduction du budget militaire de leurs états.

19h00 - Réunion informelle des activistes de la MMF en Europe

30 juin 2010 : Rencontre Européenne Féministe (Maçka Campus, IIstanbul Technical University)

09h00 - Inscription

09h30 - Session d'ouverture - Cérémonie d'ouverture - Présentation des mouvements féministes et femmes kurdes et turques - Présentation de la situation socio-économique et politique actuelle en Europe

10h30 - Ateliers session A

12h30 - Déjeuner

13h30 - Ateliers session B

16h00 - Session en plénum - Présentation de l'action internationale au Congo - Manifeste de la Rencontre Féministe Européenne de la MMF

19h00 - Manifestation (Maçka Park à la place Taksim) - Départ du parc Maçka

LIVRES, CINEMA, SORTIES...

12 - Coffret Carole Roussopoulos

Un coffret consacré à la réalisatrice Carole Roussopoulos, pionnière de la vidéo légère et militante féministe, vient de paraître chez la maison d'édition MétisPresses (Genève, Suisse).

Le coffret ayant pour titre "Caméra militante. Lutttes de libération des années 70" réunit un DVD avec six de ses films et un livre (quatre articles - de Nicole Brenez, Jean-Paul Fargier, François Bovier et moi-même -, ainsi qu'un entretien avec Carole Roussopoulos).

Le coffret est d'ores et déjà disponible en France auprès de l'Association Carole Roussopoulos qui a pour charge la sauvegarde et la valorisation de l'oeuvre de la vidéaste.

Pour plus d'informations : <http://www.carole-roussopoulos.com>